



## *Les échos du CSEE AFPA BRETAGNE*

Réunion du 18 septembre 2024

*Voici les informations et analyses CGT que nous souhaitons partager avec vous.*

### Au sommaire

- *Informations économiques* *Page 1*
- *Informations R.H.* *Page 2*
- *Présentation du Centre de Brest* *Page 3*
- *Annexe : Direction régionale : un grand chamboule-tout inattendu* *Page 4*

### **Informations économiques**

#### Résultats à fin juin 2024 de la région

- **Grands chantiers** (Promo 16/18, prépa compétences ...) : activité en net retrait par rapport à 2023 du fait de la baisse des financements État et des effectifs salariés. Le budget l'avait anticipé.
- **Conseil Régional** : des difficultés de sourcing et des décalages d'entrées en formation dus notamment à des problèmes RH pèsent sur cette activité qui est sensiblement plus en retrait sur 2023 que le budget ne le prévoyait.
- **A.F.C. Pôle emploi** : quasi-arrêt de cette activité, anticipé dans le budget.
- **C.S.P.** : activité exceptionnelle (+50 % versus l'activité au 30/06/2023), mais l'AFPA ne traitera plus de nouveaux dossiers à compter du 1<sup>er</sup> octobre (perte du marché).
- **Marché entreprise** : en léger retrait versus 2023 et inférieur à l'objectif 2024.

La direction a une fois de plus sous-estimé les besoins R.H. dans le budget 2024. Pour y pallier, **la totalité de l'enveloppe 2024 prévue sur l'intérim et la sous-traitance de formation a été engagé sur le 1<sup>er</sup> semestre.**

**La CGT rappelle qu'un intérimaire coûte 30 % de plus qu'un C.D.D., alors qu'il a au mieux le même salaire net. En juin, la région comptait plus de 40 intérimaires. Pour le même coût, elle aurait pu salarier 52 CDD qui auraient généré de l'activité et de l'utilité sociale !**

**Les dépenses de MOPO sont très inférieures à celles de 2023 et à celles prévues au budget.**

Au final, le chiffre d'affaires moins les charges de personnel et de fonctionnement génère un déficit deux fois plus important que celui budgété. **En résumé, sur le premier semestre 2024 quand on a vendu 1000 € de formation et d'accompagnement, on a perdu 100 €.**

#### Avenir de la conduite routière à l'AFPA

Le GRN 173 fait l'objet d'une étude au niveau national, compte tenu de sa rentabilité et de ses besoins très importants en investissements. Il représente 2.4 % du total des HTS produites à l'AFPA. Il y a quelques mois, le DR nous avait informés qu'une décision pourrait être prise en septembre. La CGT a donc demandé lors du dernier C.S.E.E. où en était la réflexion. Le

directeur régional finance a répondu qu'elle n'avait pas encore abouti et que la question posée était quelle orientation prend-on site par site ?

### Redressement du Centre de Rennes ?

La CGT s'est inquiétée, une fois de plus, des mauvais résultats du centre capitale qui continue en 2024 à s'enfoncer, alors qu'on aurait pu penser qu'il avait touché le fond en 2023 (349 000 HTS en 2020, année du Covid, 287 000 en 2023 et 143 000 à fin 08/2024, soit - 28 % versus fin 08/2023). La direction régionale (DR) a dit partager l'inquiétude de la CGT. La situation de Rennes fait partie des préoccupations prioritaires de la DR qu'elle partage avec la Directrice Générale.

## **Informations RH**

### Mesures salariales 2024 au titre de l'égalité femme/ homme

Sur la paie de juillet, 18 collègues femmes ont bénéficié d'un rattrapage salarial (en moyenne 147 € bruts mensuels). Le rattrapage moyen est donc très important, ce qui signifie que l'écart de salaire pour un même emploi à ancienneté similaire l'est aussi. Réponse de la DRH aux questions CGT : tous les écarts ne sont pas résorbés à ce jour, une femme dont l'écart de salaire avec celui des hommes est très important peut bénéficier d'un rattrapage étalé sur plusieurs années.

### Précisions sur le passage automatique par ancienneté, en juillet 2024, de formateur à formateur expert

Pour rappel de la grille de rémunération AFPA : **salaire brut** formateur classe 9 = 2 350.80 €, formateur expert classe 10 : 2 536.50 €.

8 formateurs ont été promus formateurs experts en juillet 2024, dont 7 par ancienneté et 1 suite à la finalisation de son parcours « trajectoire expert » : 1 CDI à Langueux, Loudéac et Quimper, 2 CDI et 1 CDD à Lorient, 1 CDI et 1 CDD à Auray.

Réponses de la DRH aux questions CGT : pour bénéficier de la mesure, il fallait être sous contrat de travail AFPA en juillet 2024 et avoir cumulé 3 années de contrat de travail AFPA en continu ou discontinu. **Les personnes concernées doivent boucler dans les 12 mois leur parcours de formation trajectoire expert.** Nous invitons les collègues concernés à faire valoir cette obligation auprès de leur manager afin que leur charge de travail et emploi du temps soit (enfin !) aménagés en conséquence.

Les collègues qui étaient en intérim ou en CDI en juillet ne sont pas bénéficiaires de la mesure, ce que la CGT trouve inadmissible. Les formateurs qui n'étaient pas en contrat AFPA en juillet mais qui cumulent 3 ans d'ancienneté pourraient bénéficier de la mesure à la signature de leur prochain contrat de travail AFPA.

Si vous n'avez pas bénéficié de la mesure alors que vous estimez réunir les conditions, vous devez écrire au nouveau RRH. Nous vous invitons à mettre en copie de votre mail ou en CCI l'un des DSR CGT afin que nous puissions si nécessaire et avec votre accord intervenir.

### Nouveau Directeur du Centre de Langueux à compter du 14 octobre prochain



La CGT souhaite la bienvenue et une bonne prise de poste à Mickael GUIGUEN, nouveau directeur du Centre de Langueux.

M GUIGUEN a une expérience importante dans le milieu de la formation, de formateur à directeur, essentiellement dans les départements 35 et 22. Son dernier poste était directeur de la MFU de Rennes (Maison familiale urbaine, réseau des MFR).

### Représentants de proximité

Formation des RP : 8 mois après les prises de mandats, elle va enfin leur être proposée. Deux sessions de 5 jours comprenant deux modules sont prévues sur les mois de novembre et décembre. **C'est au management d'organiser l'absence des R.P. pour leur permettre d'y participer. Cette formation est un droit et non une option.**

Le C.S.E.E. a désigné :

**Lionel Frein, pour la D.R.** Déjà désignée : Dominique Mégret.

**Fabrice Le Hen, pour le Centre de Lorient.** Déjà désignés Thierry Joubert et Fabienne Le Baron.

**Marinelle Mounier, pour le Centre de Loudéac.** Déjà désigné Sylvain Lahad.

**David Petit-Phar, pour le Centre de Saint-Malo.** Déjà désigné : Sylvain DAPP.

**La CGT leur souhaite un bon mandat et invite les salariés à les solliciter.**

Appel à candidature en cours pour désigner un RP à Quimper

## **PRÉSENTATION DU CENTRE DE BREST**

**Patrice Madaoui**, directeur du Centre de Brest, a fait une présentation structurée de la situation du Centre. Il apparaît pleinement investi et en maîtrise de l'environnement et du fonctionnement d'un Centre qu'il dirige depuis seulement le début d'année.

**Cela montre que désigner un directeur ou une directrice de Centre parmi des hommes et des femmes ayant déjà une expérience significative à l'AFPA est un gage de réussite.**

Les résultats économiques 2023 de Brest sont bons, en particulier grâce à un très gros volume d'activité sur les grands chantiers d'accompagnement (**coup de chapeau aux collègues !**). **Le chiffre d'affaires État a ainsi représenté 37 % de l'activité du Centre en 2023 alors qu'en région c'était le quart.**

Mais l'objectif 2024 prévoit une activité globalement en baisse (disparition des AFC Pôle emploi qui représentaient 10 % de l'activité du Centre en 2023 et baisse d'un tiers, voire plus, sur les grands chantiers État). Pour maintenir le résultat du Centre au niveau de celui de 2023, la direction table sur une augmentation de l'alternance, sur une baisse des effectifs (principalement CDD) et dans une moindre mesure des frais de fonctionnement.

**Le directeur se montre confiant, la CGT l'est un peu moins au vu des indicateurs au 30/06/2024.** L'activité sur le marché Conseil Régional est en effet à la peine (problème de sourcing en particulier). Au 30 juin, 65 % du montant des charges de personnel prévu pour l'année 2024 ont été consommés.

**Nous tenons à la disposition des collègues intéressés le très bon diaporama qui a servi de support à la présentation du Centre par son directeur.**

**Prochaine réunion du CSEE, orientée santé, sécurité et conditions de travail, le 23 octobre**

**Les membres de la délégation CGT au CSEE AFPA Bretagne**

**et vos contacts pour échanger ou vous syndiquer**

**Fabrice Estève (fabrice.esteve@afpa.fr) 06.87.63.54.16**

**Corinne Guet (corinne.guet@afpa.fr) 06.46.45.87.46**

**Marc Claudot (marc.claudot@afpa.fr) 06.70.54.77.32**

*L'écriture inclusive n'a pas été utilisée dans ce document, afin uniquement d'en permettre une lecture plus fluide*

## ANNEXE

### **Direction régionale : un grand chamboule-tout inattendu !**

Nous attendions la nomination de la personne remplaçant Antoine Plaquevent comme Directeur Régional Bretagne-Pays de La Loire. Le 4 septembre, c'est une annonce de réorganisation qui est arrivée dans nos boîtes mails.

Rappelons que depuis 7 ans, les régions Bretagne et Pays de La Loire étaient dotées d'une direction régionale commune. **Au 1<sup>er</sup> octobre, ce sera pour partie terminée.**

La CGT se félicite de la décision de la D.G. de redonner à la Bretagne un D.R., une D.R. adjointe, un Responsable des Ressources Humaines et une directrice du développement **dédiés à 100 % à la région Bretagne**. C'est plus de disponibilité pour notre région et moins d'éparpillement et de déplacements pour eux.

Les délégations CFE CGC et CFDT du C.S.E.E. Bretagne se sont offusquées que ces nominations et cette réorganisation se soient faites sans concertation avec les instances représentatives. Nous leur rappelons qu'il s'agit d'une prérogative de la direction générale et que légalement rien n'oblige à une consultation des élus.

Afin de ne pas alourdir la masse salariale de la DR, madame Stéphanie Gicquel Bui cumulera **pour la région Bretagne**, la fonction de directrice du développement et celle de directrice régionale adjointe, en remplacement de M Jean-Nathanael Foulquier (DRA BZH et PDL) qui prend d'autres responsabilités hors région. Elle était déjà précédemment directrice du développement, mais pour les 2 régions.

**Madame Mercédès Garac-Crespin, nouvelle D.R. Bretagne** est actuellement directrice du centre de Grenoble/Pont de Claix.

**Monsieur Dylan Monchaux**, actuel Responsable des Ressources Humaines en région Île de France est nommé **Responsable des Ressources Humaines en Bretagne**. Il remplacera Madame Julie Gibouin, DRH des 2 régions, qui prend un poste de Directrice Régionale Adjointe et de D.R.H. pour la région Pays de La Loire. À noter que, dans un premier temps, monsieur Monchaux restera R.R.H. et ne serait sur l'emploi de D.R.H. qu'ultérieurement.

### **Mais le « détricotage » de la DR inter-régionale n'est que partiel**

**Conor Marcus** reste Directeur finance et exécutive services des deux régions. Idem pour Vincent Maubanc, Directeur ingénierie et innovation. Il en va de même pour leurs adjoints et leurs équipes. Ils seraient donc à partir du 1<sup>er</sup> octobre en lien fonctionnel avec 2 DR et 2 DRA. **Cette situation va-t-elle perdurer ou va-t-on, à terme, vers une territorialisation de ces deux directions ? En cas de scission, quid du devenir des salariés bretons de ces deux directions travaillant aujourd'hui pour les 2 régions ?**

**Sujet d'interrogation des salariés concernés et de la CGT** : que va-t-il se passer pour les collègues des directions du développement et des ressources humaines ? Des salariés bretons peuvent aujourd'hui travailler pour les deux régions, voire exclusivement pour Pays de La Loire. **Quid du rattachement de ces collègues ou de leur activité, quand au 1<sup>er</sup> octobre ils dépendront de directrices dédiées à la seule région Bretagne ?**

La CGT a interrogé par écrit la DRH sur ces deux problématiques en amont du C.S.E.E. du 18 septembre.

**Réponses de la DRH :** rien n'est écrit, il n'y a pas de calendrier fixé. Une réflexion va être engagée sur l'opportunité ou pas de « territorialiser » les 2 directions qui aujourd'hui restent communes aux 2 régions. Plus généralement : il faudra veiller à ne pas casser quelque chose qui fonctionne, améliorer ce qui doit l'être, tout en évitant les doubles reportings.

La CGT demande que les salariés concernés soient impérativement associés aux réflexions pour faire entendre leurs points de vue sur les aspects organisationnels, mais aussi leurs souhaits personnels.

Nous invitons les collègues de la DR à être vigilants et à ne pas hésiter à se rapprocher de leurs managers pour avoir des informations sur l'évolution des réflexions. La DR est aussi dotée aujourd'hui de 2 représentants de proximité qui devront eux aussi se montrer très vigilants et à l'écoute.

La CGT est à la disposition des salariés pour échanger ou intervenir si nécessaire. Elle demandera que l'ordre du jour du C.S.E.E. prévoit un point régulier sur l'organisation de la DR.

**En page suivante :**

- **Organigramme DR BZH + PDL au 30/09/2024**
- **Organigramme DR BZH au 01/10/2024**

**DIRECTION RÉGIONALE AFPA BZH + PDL AU 30/09/2024 - POSTES EN C.D.I.**

Directeur régional BZH PDL

**Antoine PLAQUEVENT**

<b>Finance et Executive Services</b> Conor MARCUS	<b>RH &amp; Dialogue Social</b> Julie GIBOUIN	<b>Ingénierie &amp; Innovation</b> Vincent MAUBANC	<b>Développement</b> Stéphanie GICQUEL BUI	<b>DRA</b> Jean Nathanael FOULQUIER
<b>Finance Gestion</b> Resp Finances Contrôleur de gestion Manager 5 gestionnaires ADV 4 gestionnaire ADV	<b>Compétences &amp; Talents</b> Pilote régional diversité QVT PDL Chargée de projets Formation Pilote régional diversité QVT BZH- CDP Pilote régional diversité QVT BZH- CDP Conseiller en Développement Prof.	<b>Ingénierie de de formation</b> Responsable Ingénierie Formation Chargé de mission Certification Chargé de mission certification 3 IF 1 IF	<b>Territoires &amp; Politique Publique</b> Responsable TPP Chargée d'étude Plateforme AO RA Plateforme AO Manager Manager CSP	Resp Qualité Resp Communication et Marketing Chargé de comm e marketing
<b>Executive Services</b> Acheteur- LA BZH Acheteur PDL 3 LA Acheteur- LA BZH 4 LA 2 RIR 2 RIR Manager DR Gestionnaire Régional Manager DR Chargé.e études	<b>Administration du personnel</b> 4 GRH	<b>Ingénierie de Parcours</b> RAR RAR Ingénieur de formation Consultant Transition	<b>Plateforme Relations Clients</b> Responsable pôle Relations clients 2 GCS GR PSR	<b>Exploitation</b> Responsable Exploitation régionale Manager adm exploit Manager chargée de mission
	<b>LEGENDE :</b> Salariés Bretagne Salariés Pays De La Loire		<b>Entreprises &amp; Branches</b> Responsable Entreprises 5 RA 2 RA 4 CC 6 CC	

**DIRECTION RÉGIONALE AFPA BRETAGNE AU 01/10/2024**

Directrice régionale BZH

**Mercedes GARAC-CRESPIN**

<b>Finance et Executive Services</b> en partage avec PDL Conor MARCUS	<b>RH &amp; Dialogue Social</b> BZH Dylan MONCHAUX	<b>Ingénierie &amp; Innovation</b> en partage avec PDL Vincent MAUBANC	<b>Développement</b> BZH Stéphanie GICQUEL BUI	<b>DRA</b> BZH Stéphanie GICQUEL BUI
---	--	--	--	--